

## Résidanat en médecine interne équine



Le Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV) de l'EnvA ouvre un poste de résidanat en médecine interne équine pour les années universitaires 2022-2025 (programme de 3 ans). Le résidanat débutera à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le programme de résidanat en médecine interne permet au candidat d'acquérir des connaissances approfondies en médecine interne et dans des disciplines annexes (imagerie médicale, anesthésiologie, pathologie) suivant les directives du Collège européen de médecine interne équine (ECEIM).

### Description de la structure d'accueil :

- CHUV-Équidés de l'EnvA (site de Maisons-Alfort) constitué de 3 internistes dont 2 spécialistes ECEIM et/ou ACVIM, de 2 chirurgiens dont 1 spécialiste ECVS, d'un assistant hospitalier et 10 internes.
- Équipe du CIRALE (site de Goustranville) constituée de 6 vétérinaires spécialisés en pathologie locomotrice, 2 spécialistes en imagerie, 3 résidents.
- Plusieurs services transversaux : ophtalmologie, anesthésie, reproduction, dermatologie, pathologie.
- Case log : environ 550 cas par année au total, dont 250-300 de médecine interne et d'ophtalmologie.
- Bâtiments du site de Maisons-Alfort : 9 box de soins intensifs dont 1 box capitonné pour les cas neurologiques, 2 box d'isolation, 7 box standards, 1 salle de chirurgie avec box de couchage et réveil, 2 salles de consultation, 1 salle d'imagerie, 1 aire d'examen orthopédique.
- Équipements : 3 échographes, 3 générateurs radiographiques, endoscope, gastroscopie, endoscope embarqué, holter, matériel pour électro-stimulation et électro-chimiothérapie, tapis roulant. Scanner et IRM (examens debout/couché) sur le site du CIRALE, scanner sous anesthésie générale sur le site d'Alfort jusqu'à 250 kg.

- Le CHUV-Équidés actuel est localisé à Maisons-Alfort. La majorité des consultations de médecine sportive s'effectue au site du CIRALE. Un déménagement du pôle médico-chirurgical équin est prévu en 2024 sur le site de Goustranville.

### **Prérequis :**

- Diplôme de docteur en médecine vétérinaire provenant d'un établissement accrédité AEEEEV.
- Autorisation d'exercer la médecine vétérinaire dans un pays européen.
- Formation minimale (à la date de début de résidence) : minimum 12 mois d'internat dans une structure universitaire ou minimum 24 mois d'expérience en structure privée.
- Bon niveau de la langue française (oral et écrit) exigé.

### **Déroulement et description des activités :**

- L'encadrement du résident est assuré par un superviseur. Un programme spécifique sera établi, en tenant compte du parcours du candidat, des directives imposées par l'ECEIM et des modalités de fonctionnement du CHUV-Équidés.
- Le résident participera à l'admission des urgences de médecine et chirurgie (anesthésies au besoin) les soirs et les week-end, à raison d'environ 1 nuit/semaine et 1/5 week-end.
- Durant son programme, le résident doit réaliser des rotations dans des disciplines annexes sous la supervision d'un spécialiste : 2 semaines en anesthésie, 2 semaines en pathologie clinique, 2 semaines en pathologie-nécropsie, 4 semaines en imagerie, 3 semaines en soins intensifs.
- Le résident dispose de minimum 4 semaines par année pour développer a minima une étude clinique, en accord avec son superviseur, qui mèneront à la rédaction de 2 publications pour répondre aux exigences de l'ECEIM.
- Durant son programme, le résident doit réaliser 6 présentations orales, dont minimum 3 en congrès nationaux/internationaux, et assister au minimum à 3 congrès internationaux.
- Le résident doit participer aux rondes cliniques, aux clubs de lecture ainsi qu'à l'enseignement pratique et clinique des étudiants.
- La progression du résident est évaluée deux fois par an.

**Salaire :** 1400 € net/mois (gardes rémunérées en plus).

Bourse de résidence de 1000 €/an pour participer entre autres aux frais de congrès et d'examen.

Cotisation à l'AVEF prise en charge.

### **Modalités de candidature :**

Les candidats intéressés doivent faire parvenir par mail avant le 1er mars 2022 :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae,
- Deux lettres de référence (envoyées directement à l'adresse mail ci-dessous),
- Une copie des notes obtenues durant les deux dernières années d'études vétérinaires et les années d'internat si disponibles.

Dès réceptions des dossiers, les candidats admissibles seront contactés pour organiser un entretien en présentiel ou visioconférence.

Les résultats définitifs de la sélection seront divulgués au plus tard le 15 mars 2022. Le candidat retenu aura alors 24 h pour accepter ou décliner l'offre.

Les dossiers complets doivent être adressés à :

Dr Ludovic Tanquerel

[ludovic.tanquerel@vet-alfort.fr](mailto:ludovic.tanquerel@vet-alfort.fr)

Site internet de la clinique équine : <https://www.vet-alfort.fr/services-cliniques/clinique-des-equides/clinique-des-equides>

Site de l'ECEIM : <https://www.eceim.info>